



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0A1 / Noyau 0A1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**Revision to a Request for Supply
Arrangement - Révision à une demande
pour un arrangement en matière
d'approvisionnement**

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'invitation
demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Special Projects/Projets Spéciaux

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage/, Phase III

Floor 10C1/Étage 10C1

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet INSURANCE & RISK MANAGEMENT	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN578-121746/B	Date 2013-11-13
Client Reference No. - N° de référence du client 20121746	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier 109zI.EN578-121746	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZL-109-26531	
Date of Original Request for Supply Arrangement 2013-11-01 Date de demande pour un arrangement en matière d'app. originale	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-10-31	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Stephen, Renee	Buyer Id - Id de l'acheteur 109zI
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6973 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the solicitation. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de l'invitation.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

La présente modification vise à fournir des éclaircissements et à répondre à des questions de fournisseurs potentiels.

Partie 4 - Procédures d'évaluation et méthode de sélection; 1.0 Procédures d'évaluation (1.1.1)

SUPPRIMER :

Tableaux 1 et 2 supprimés en intégralité.

INSÉRER :

Tableau 1		
CT1 - projets		
N°	Critère technique obligatoire	Instructions pour la préparation des soumissions
CTO1.1	Le fournisseur doit avoir fourni des services relatifs aux processus de gestion des risques ou des services consultatifs en matière de risques et d'assurances à l'Annexe A (Énoncé des travaux), au cours des 5 années à compter de la date de présentation de l'arrangement du fournisseur.	<p>Afin de démontrer sa conformité, le fournisseur doit soumettre les renseignements suivants pour chacune des catégories pour lesquels il désire conclure un AMA :</p> <p>a) Une description d'un projet mené à terme par catégorie, démontrant ainsi son expérience conformément à l'annexe A, Énoncé des travaux, acquise au cours des 5 années à compter de la date de présentation de l'arrangement du fournisseur.</p> <p>Les fournisseurs peuvent soumettre un projet pour les catégories suivantes :</p> <p>i) services liés aux processus de gestion des risques – achats;</p> <p>ii) services liés aux processus de gestion des risques – gestion des biens immobiliers;</p> <p>iii) services liés aux processus de gestion des risques – gestion organisationnelle;</p> <p>iv) services liés aux processus de gestion des risques – services publics auprès d'intervenants de l'extérieur du Gouvernement;</p> <p>v) services consultatifs en matière de risques et d'assurances.</p> <p>b) les dates de début et de fin (mois/année);</p> <p>c) le nom de l'organisation cliente;</p> <p>d) le nom du représentant du client;</p> <p>e) le numéro de téléphone et l'adresse de courriel du représentant du client.</p>

Tableau 2		
CT2 - Tarifs		
N°	Critère technique obligatoire	Instructions pour la préparation des soumissions
CTO2.1	<p>Le fournisseur doit avoir facturé, au cours des 5 années à compter de la date de présentation de l'arrangement du fournisseur, un total d'au moins 250 000 \$ en tarifs consultatifs en matière de risques (dollars canadiens, TPS ou TVH en sus) pertinents aux services liés aux processus de gestion des risques ou aux services consultatifs en gestion des risques et des assurances</p>	<p>Afin de démontrer qu'il respecte les exigences, le fournisseur doit soumettre des projets portant sur des services consultatifs en matière de risques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) le nom et l'aperçu du projet; b) les dates de début et de fin (mois/année); c) le montant facturé pour les frais des services consultatifs en gestion des risques et des assurances; d) le nom de l'organisation cliente; e) le nom du représentant du client; f) le numéro de téléphone et l'adresse de courriel du représentant du client. <p>Aucune limite n'est imposée quant au nombre de projets qu'un fournisseur peut présenter pour satisfaire à ce critère technique obligatoire.</p>

Question 1:

1) Est-ce que les fournisseurs peuvent soumettre leur demande pour les deux volets dans la même proposition, ou doivent-ils soumettre une proposition distincte pour chaque volet?

Réponse 1:

Un soumissionnaire est en mesure de présenter les exigences nécessaires dans une proposition technique, mais doit fournir un projet distinct aux fins d'évaluation pour chaque catégorie pour laquelle il souhaite être pris en considération.

Par exemple, si un soumissionnaire souhaite se qualifier pour le volet 1 – catégorie 2 : gestion des biens immobiliers et le volet 2 – catégorie 1 : Services consultatifs en matière de risques et d'assurances, un projet démontrant l'expérience en gestion des biens immobiliers et un projet démontrant l'expérience de consultation en matière de risques et d'assurances (contenant tous les renseignements indiqués dans le CT1) doivent être soumis.

Question 2:

2) Est-ce que les fournisseurs peuvent utiliser le même projet pour les deux volets afin de démontrer qu'ils respectent les exigences obligatoires ?

Réponse 2:

Oui, les fournisseurs peuvent utiliser le même projet pour de multiples catégories, à la condition que ce projet démontre l'expérience du fournisseur tel que défini à l'Annexe A - Énoncé des besoins.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES